L'utilité de l'Emprunt national actuelfement en souscription doit être clairement expliquée, afin que chapue Fransouscrivant, un acte patriotique en mê-

L'argent de l'emprunt servira en grande partie à liquider la situation hancière exceptionnelle faite à la France par le fait de la guerre. Deux moyens de la circulation fiduciaire, c'est-à-dire remboursement des avances de la Banque de France et réduction du papiermonnaie, per consequent, ensuite con-solidation de la dette flottante, c'est-àdire diminution du nombre des Bons du Trésor, de la Défense Nationale, ctc.

Ceci est nécessaire pour rélablir la valeur du franc à l'étranger et, par répercussion, pour diminuer le prix de la vie en France.

Quelques chiffres montreront l'intérêt de cette oneration. Les avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie, faites sous la forme d'émission de billets de banque, s'élèvent à 26 milliards 380 mil-

lions. La "delle flollante", autrement oit l'ensemble des Bons emis, sous différents titres, car le Trésor en France ou à l'émanger, représente 49 milliards 153 millions.

Pour consolider tout cela et perméttre à l'Etat de remplacer ces engagements à courte échéance par des crédits à long terme qui s'éterndront au sur et à mesure que les affaires reprendront et que la prospérité nationale se développera, il a fally recourir au système des grands emprunts de liquidation. L'emprunt national 5 % 1920 va permettre de faire cette opération de restauration de la conflance dans le crédit de la France.

C'est pourquoi les bons dir Trescr, de la Défense Nationale, etc., sont acceptés comme moyens d'achat des titres d'empruirt. Rentrés dans la caisse du pays, ils n'en sortiront plus et nos finances nationales auront plus de temps pour amortir les titres d'emprunt connes en échange, avec une prime avantageuse pour le porteur. Ouelle est cette prime?

Pour un titre souscrit à 100 fr., l'Elat remboursera 150 francs; dans un delai. de soixante ans; ce qui veut dire que des les premiers tirages, d'ici quelques mois, on court la chance de se voir attribuer 150 fr. pour 100 fr. versés.

Tous les six mois, cette chance sera reservée aux porteurs de la nouvelle rente et, en attendant, ils recevront un intérêt de 5 pour cent.

C'est évidenment une opération des plus avantageuses que celle qui vous sept mille einq cents francs et de rece-voir, en toute tranquillité deux cent einquante francs d'intérêt annuel. Comme, au surplus, les titres de l'emprunt 1929 ne tarderont pas à monter, on sera toujours sûr de les revendre, le cas échéant avec bénéfice.

Ges avantages particuliers s'ajoutent à l'inappréciable avantage d'améliorer la situation financière de la nation. Pour que nos régions libérées reprennent leur activité économique d'autrefois, il est indispensable que le cours du change redevenu normal facilite la reprise géérale des affaires en France. Pour que es pars alliés ouvrent des crédits on cont des emprunts destinés à la reunstitution de nos départements dévastei il faut oue l'état des finances francaises soit consolidé et donne confiance.

C'est à cette œuvre de salut public et de restauration de nos ruines que vous iontribuerez en souscrivant au nouvel

Atex WILL.

Une bonne méthode

lions ouvrières avec participation aux bénéfice Le Conseil d'administration des Papeleries du Pontide Claix (Isère), vient de créer pour sor personnel des obligations ouvrières à revenu fix de cha pour cent net de jous impôts augmente d'un surintérêt, proportionnel au dividende distribué. Pour pouvoir souscrire à ces obligations, l'ouvrier ou l'ouvrière doit être âgé de 18 ans ne moins et avoir deux ans de présence dans l'établissement. Le droit de souscription est little de la conscription male sulvant chaque categorie d'ouvriers, dans une proportion variant de cinq à vingt obliga-tions. Ces obligations sont remboursables à cen-

One espionne arrêtée au Creusot ELLE AVAIT ETE CONDAMNÉE A MOBT PAR CONTURACE A AMIENS

Dans la première quinzaine de février, le Conde Guerre d'Amiens condamnait à mort, par contenue, Thérèse Henry, dite da Parisiennen, contenue, âgée de 23 ans, inculpée d'intelligence avec l'ennemi.

rouvant à Givet pendant l'occupation alnde, cette jeune personne s'était mise au
ce de la police allemande, à laquelle elle
neat les soldats français; plusieurs missecrètes en Belgique lui furent confiées.
avant l'entrée des troules françaises à Gil'explorite s'enfuit et gagna Anvers, Puis,
asa, esperant ne plus être inquiétée, elle
ten France, amprès de ses parents qui hait aux Prés Calards, commune de Dubrenil,

ain du Creusot.

Li que les gendarmes la découvrirent.

Millement mise en état d'arrestation, Thé-

nie avec énergie avoir trahi des soldat

offra malade imaginaire

Paris as fevrier. - Landru, qui s'était dit grafi sur le disperition de Misse Pascali, des Hurlin, le a mui 1915.

con des exclus de la Seine

Strasbourg, 25 février. — Le Congrès Socia-liste National s'est ouverl, mercredi matin, dans Strasbourg. Le lieu choisi pour ce Congrès est le Palais des Fêtes, grande salle consacrée d'ordinaire aux auditions musicales. Sur le fond de estrade, un grand velum rouge porte ces mols Parti Socialiste, section française de l'Internationale ouvrière; Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! »

Des drapeaux rouges achèvent l'ornement de

LA QUESTION DES PASSEPORTS

A 10 heures 30, FROSSARD, secrétaire géné ral du Parti, prononce, à l'ouverture du Congrès, une allocation devant trois cents délégués environ, parmi lesquels on remarque Longues Cachin, Léon B'um, Loriot, Daniel Renoult

Un premier incident s'élève à propos d'un paseport qui aurait été refusé au délégué suisse Graber; Caehin explique qu'il est interrent auprès de qui-de-droit, à Paris, et qu'il lui a 6té déclaré que c'était la Sûreté Générale qui avait resuse le passeport. Alors, dit-on, c'est la Sûreté

Le refus opposé à des demandes de congé for-mulées par des instituteurs délégués, tant à Paris qu'ailleurs, sorlève également des protesta

LES EXCLUSIONS DE LA SEINE

L'intérêt général grandit quand Frossard rappelle que la Fédération de la Seine a prononcé l'exclusion contre certains camarades du Parti. Ces camarades, dit Frossard, sont à Strasbourg et ils n'acceptent pas leur exclusion. C'est leur droit d'être entendus par la commission des conflits; à cela, le Congrès ne voit pas d'inconvénients. Mais voici Baffin-Dugens, ancien député qui se lève et dit :

« Il n'est pas juste que la Fédération de la Seine soit juge et partie; Je demande que la commission des conflits ne soit composée que de délégations de province. (Très bien! Très bien! disent de nombreuses voix). La province se prononcera seule sur les exclusions prononcées par la Fédération de la Seine. Les jnges sont au

nombre de sept ».

HEYSCH, président de la Fédération Socialiste du Bas-Rhin, qui préside proviosirement le Congrès, prononce un discours. Il parle de la trahison des camarades du Rhin et dit comment la scission entre sociclistes altemands et alsocienslorrains devint complète lorsque, le 4 août 1914. ces premiers devincent des lumbles valets des potentats allemands. Les paroles de lleysch ne sonlèvent dans l'assemblée aucune manifesta-

Le Congrès, évidemment, réserve ses énergies Il serait évidemment imprudent de tirer de conclusions de quelques incidents de séance. Au cun détail, néanmoins, ne saurait être négligé de l'ensemble dont se dégagera la tendance du Parti. On a vu la première intervention de la Parti. On a vu la première intervention de la province dans les questions des exclus; nous vîmes bientôt une antre manifestation inspirée, semble-t-il, par le même esprit. Prenant fait du rapport du secrétariat qui était mis en discussion, les délégués du Jura, notamment Borez, durent tenir au Congrès le langage suivant, qui devait se cristalliser sous la forme d'une motion. « Nous sommes, dirent ces hommes de province, neut-être à la sevent surreit par elle : il ne faut pas que nous soyons surpris par elle; conne, pour cinq mille francs, par il ne faut pas que nous soyons surpris par cue, conne, pour cinq mille francs, par il ne faut pas que nous nous engagions à la exemple, le moyen certain de recevoir légère dans une aventure analogue à celle de la sent mille cinq cents francs et de recevoir, à étudier. C'est pourquoi la Fédération du Jura demande l'institution d'une commission composée de théoriciens et de techniciens chargés d'éludier la réalisation de la République pro létarienne des Soviels ». La discussion sur ce chapitre brûlant n'alla

pas plus loin. Il ne s'agissait ce matin que de l'organisation intérieure pour le Parti, dont le nombre des adhérents a passé, de janvier 1919 à janvier 1920, de 30.000 à 133.000.

RAFFIN-DUCENS ET LES ELECTIONS

La séance du matin s'est terminée par une allaque de Raffin Dugens, député de l'Isère non réelu, contre la commission administrative du Parli. Raffin-Dugens reproche à la commission ci à l'a Humanité » d'avoir demandé des élections législatives trop rapides, qui surent de ce fait, défavorables au Parti, et quand la date de ces élections eut été fixée, de ne pas avoir pré-paré la campagne et avoir manqué à un devoir essentiel en abandonnant l'opposition du parti socialiste contre le Senat, sous prétente que quelques camarades étaient devenus sénateurs. Mais malgre l'opposition de Raffin-Dugens, le rapport du coretariat fut enfin adopte.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La discussion, interrompue pour le temps du déjeuner, s'est continuée dans la séance de 'après-midi.

Les finances du Parti furent passées au crible et la question de l'indemnité parlementaire a été évoquée. On sait que sur les 15.000 francs qu'ils reçoivent, les élus socialistes doivent verser 3.000 frames an parti; il leur resterait donc

duire à rien ces moyens d'externes ne venaient ré-duire à rien ces moyens d'externes. Le Congrès, émi par cette tituation, paraît disposé à y remédier. Rappelons pour mémoire, que l'augmentation de l'indemnés partemen-taire figure au programme du Parti Socialiste. Le trésorier du Parti Socialiste est Lorion. Comme ses adversaires en cette discussion finan-cière s'ingénient à lui rendat la têche difficile, on comprend tout l'intérêt de cette séance. A la fin, Loriot s'est écrie, furiens : « Vous-irez chercher un autre frésonier, l'année pro-

Chacun des délégués des fédérations étrange

res est venu ensuite affirmer la solidarité de leurs organisations avec le Parti Socialiste fran-

DEER, délégue du Parti Socialiste britannique tout en se désendant de vouloir intervenir dans sa politique intérieure, a fait l'apologie du com-

VAN HOUSBROUCK, délégué belge, a fait, dans un langage modéré, l'exposé du programme des socialistes belges.

On entend également le délégué suédois Elleguin; puis ensuite Mile Weilhag, de l'Indépendance Labour Party, plue modéré que son compatriote Deer. Cette dernière est soutenue par des aplaudissements qui paraissent être cenx de la majorité. Elle fait les plus expresses réserves encce qui concerne l'adhésion à l'Internationale de Moscou.

La journée d'aujourd'hui n'aura pas été trop

La journée d'aujourd'hui n'aura pas été troj encourageante pour Loriot et ses amis, mais il convient d'attendre. (Havas).

Montpellier, 25 février. - Le Conseil di de la contraction de la contra

UN SOLDAT CONDAMNE A MORT

LES AVANTAGES Le Congrès Socialiste La grève du P.-L.-M. deviendra-t-elle Partout on tue du Nouvel Emprunt DE STRASBOURG La séance d'ouverture-La question Gelle-ci fut coupée en morce

Comme le « Réveil » l'annoucait hier dans ses dérnières éditions, 5.600 cheminols des services sédentaires du P.L.M., réunis le soir à Lyon, avaient décidé, se conformant à des cridres venus de Paris, la grève générale sur luble réseau pour mercredi, à midi. Effectivement, l'ordre le grève a été lancé mercredi matin, à 10 heures, sur le P.L.M., de Dijon, où se trouve le siège du Secrétariat su Syndicat.

RIEN NE VA PLUS

L'ingénieur en chef de l'exploitation du P.L.-M. a déclaré hier matin que, dans les alellers de Paris, on ne irravallait pas. Les cu-vriers et les agents, a-t-il dit, n'ont pas regigne leur poste ce matin, seuf quelques employés que leurs camarades viennent deba lebre dans les gares. Connedert de Diton les décardes de leurs camarades viennent de les gares connedert de Diton les décardes de les gares connedert de Diton les décardes de les gares connedert de les des des les d que leurs canarades vientient débauers dans les gares. Cependant d'Dijon, les départs des express ont pu être assurés dans les départs de le gare de Lyon de 7 heures et 8 heures se sont effectués avec quelque retard. Il y a tont lieu de craindre que le tratic soft arrêté vers midi, par suite de l'arrêt du travail à Paris, de la grève générale à Lyon et de la situation à Marseille. Des mesures vont être prises pour protéger des lignes. Des miss en demeure pour la reprise du travait seron adressées aux grévistes et il sera procédé cui mesures administratives que comporte la si ua tion. On étudie les moyens d'organiser um servoice réduit.

DANS LA RÉGION PARISIENNE Aucun train partant de la gare de Lyon n'o

quitté Paris hier.

Les grévisles déclarent que s'ils n'obliennent pas satisfaction, les Cheminots des autres réseaux feront grève par solidarité.

A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

La grève est complète à Villeneuve-Saint-Georges, ou une réunion de 4.000 ouvriers a eu lieu hier matin. La grève a cté acclamée et les assistants se sont engages à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu complète satisfattion. Les orateurs ont prêché le caime.

A Corbeil, les trains venant habituellement de Paris ne sont pas arrivés et ceux qui passent à Corbeil en direction de Paris sont signalés comme ayant un rétard indéterminé.

CONFERENCE ET ENTREVUE AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Une conférence a cu lieu mercredi matin. au Ministère des Travaux publics, entre le Ministre et celui de l'Intérieur, les directeurs du P.-L.-M. et des autres Compagnies, le général Gassouin et le directeur des Chemins de fer au

La situation créée par la grève du P.-L.-M. été examinée, et des mesures ont été envisagées pour y parer.

A midi, M. Le Trocquer a recu une délégation de la Commission exécutive de la Fédération Nationale des Cheminots, qui l'a entretenu des questions relatives au conflit setuel.

LA GRÈVE ÉTENDUE A PARIS A TOUS LES RESEAUX

Vers dix heures et demie, le Comité inter-syndical des Cheminots parislens à lance un ordre prescrivant la ressation immédiate du travail à tous les services sélentaires de la région parisienne (tous les réseaux) et, à 17 heures, dans les services actifs. Les agents de ces derniers services furent convogues pour 15 heures à la Bourse du Travail. Le Comité intersyndical a donné, dans l'ordre de cessation de travail, des indications aux agents des services des services de la comité intersyndical a donné, dans l'ordre de cessation de travail, des indications aux agents des services déclarations aux agents des services de la comité de sédentaires pour faire connaître sa décision aux agents des services actifs qui sont en repos et dont la reprise du travail devait s'effectuer, soit l'après midi, la muit ou jeudi.

A LA FÉDÉRATION DES CHEMINOTS

« Le Temps » publie la note suivante : C'est dans la séance tenue mercredi matin qu la commission exécutive a décidé d'envoyer une délégation au ministre des travaix publics. Cette délégation allait demander au n'inistre de rap-porter la peine disciplinaire ntligée au délégué

L'entrevue n'a pas, creyons-nous, donné de ré-sultats. Mais elle à permis de poursuivre les pourpariers. Et il est probable qu'une nouvelle audience sera demandée deman matin au mi-

BIDEGARRAY MALADE

C'est à lort qu'on a prété à M. Bidegarray un C'est à lort qu'on a prêté à M. Bidegarray un rôle dans tous ces pourparlers. Le sécrétaire général de la Fédération, qui est atteint d'une pneumonie grave, est alifé depuis jeu il dernier. Hier après-midi, on a du lui appliquer des ventouses en raison de la gravité de son état. Il se tient cependant au courant des événunents et reçoit quelques-uns de ses collègues qui tiennent à prendre ses avis rendre ses avis.

Le mouvement devant lequel se trouve la fé dération a été lance dans des conditions absolu-ment anormales. Elle n'a été sa sie de l'indident de Villeneuve-Saint-Georges que lorsque les dé-

Paris Nord a voté la cessation du travail

légués des divers réseaux ont demandé à l'Union des syndicals parsions: «Est es que la fédération a élé consultée? » en déclarant que leurs camarades ne consentiraient à s'associer au mouvement que s'il était approuvé par l'organisation

On m'assure que l'ordre de grève a été donné sur le P.-L.-M., par le scrétaire du réseau, de sa propre autorité, et sans avoir même réuni la commission de réseau, laquel e. en raison de l'autonomic dont elle dispose, avrait pu prendre

UNE NOTE DE LA PEDERATION

La fédération des travailleurs ces chemins de fer nous communique la note suivante :

La commission exécutive de la fédération des cheminots, après avoir pris commissioné de certain communique, qui lui prête une attitude inexacte et des déclarations qu'elle n'a jamais faites, proteste contre cette manœuvre destinée à jeter le trouble dans les espits, invite les camarades à n'ajouter foi qu'aux communiqués émanant directement de la fédration qui examine la situation avec toute l'altenuon qu'elle mérile. La lédération des travailleurs ces chemins de

LE P.-O. ET L'ETAT SOLIDAIRES DU P.-L.-M.

Paris, 25 février.— Les grévistes du P. L. M. se sont rendus à la grande pelouse du bois de Vincennes. Après avoir entendu plusieurs orateurs qui se sont félicités du succès du mouvement, les délègués du P. O. et de l'Etat se sont déclarés solidaires du P. L. M. ; les grévistes ont déclarés solidaires du P. L. M. ; les grévistes ont décidé de ne pas reprendre le travail avant d'avoir obtenu satisfaction complète pour toutes les revendications : échelle des traitements, statut du personnel, nationalisation des réseaux, levée des punitions disciplinaires. Il ny a eu aucun incident.

TRAFIC REDUIT A MARSEILLE Marseitle, 25 février. — Jusqu'à maintenant tous les trains de voyageurs circulent encore, mais le trains de la Petile Vitesse et des Messa-geries est très réduit.

CHOMAGE A SAINT-ETIENNE

Saint-Etlenne, 25 février. — Par suite de la réception du mot d'ordre de Dljon, le travail de cessé ce soir à St-Etienne; dans les dépôts, les ateliers et sur les voies.

A LYON, GRÈVE GÉNÉRALE

Lyon, 25 février. La grève de tous les servi-ces dans les diverses gares de Lyon est complède et les trains arrivés dans la matinée ne sont pas repartis.
Cependant on a pu former et faire partir cel opres midi quelques trains, qui cont partis dans les directions de Vienne et Amberieu.

Conséquence inattendue UN MEURTRIER N'A PU ETRE JUGE

Melun, 25 février. La grève des cheminots dit l'-L-M. a empêché la Cour d'Assises de S. et M. de tenir aujourd'hui son au tience au cours de laquele devait être jugé lidetet accusé de meurire à Vervins (Aisne). Les témoins de cette région h'ayant pu se rendre à Melun, l'alfaire

PARIS-NORD VOTELAGREVE

ditions les délégués des cheminots parisiens, réunis cet après-midi à la Bourse du Travail, se sont prononcés pour la cessation du travail.

Une réunion a été tenue d'une part par les délégués du réseau de P.-L.-M., pour appliquer la grève, devenue d'ailleurs officielle depuis ce matin sur les lignes du P.-L.-M.

D'autre part, les déélgués du réseau du Nord, on plutôt ceux du Paris-Nord, voièrent les résolutions suivantes:

1º Envoi immédiat non plus d'une invitation la grève, mais d'un ordre de grève ;

2° Le départ des trains de banlieue serait as suré ce soir, mais l'arrêt des autres services de-

3º A 1 h. du matin, cessation complète du travail, même pour les mécaniciens et chanf-

Les délégués parisiens des autres réseaux n'ont pris aucune autre résolution. Il resulte donc de ceci que la grève NOTS DU RESEAU P.-L.-M. ET POUR LES CHEMINOTS PARISIENS DE PARIS-NORD.

Ajoutons que la Fédération nationale des cheminots qui, seule, a qualité pour engager l'en-semble des részaux, ne s'est pas encore pro-

moncée. Son comité tiendra demain une réunion po examiner la situation.

A LA CHAMBRE

L'APPEL DE LA CLASSE 20 LE PROJET DE LOI

Paris, 20 février. — La séance est ouverte à 15 heures 05, sous la présidence de M. Raoul PERET, devant une centaine de députés.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à l'appel de la classe 1920, à la révision et à l'appel des ajournées des classes

M. André LEFEVRE est au bane du gouverne-ment. Le lieutenant-colonel FABRY, rapporteur,

Très simplement, le rapporteur expose les données numériques de nos effectifs. Le projet de loi relatif à l'appei de la classe 1920, à la révision et à l'appel des ajournés des classes 1913 à 1920, prévoit l'utilisation dans les formations de l'arée des effectifs suivants du premier conti évalué à l'incorporation à environ 196.000 hom-

Ce contingent comprend: les jeunes gens de la classe 1920; les ajournés des classes 1913 et 1919; les exemptés de la classe 1919 reconstité aptes au service militaire par les conseils de révision qui ont fonctionné en septembre 1918; 2. Le deuxième contingent, évalué à l'incorporation à 80.000 hommes, comprendra, après une révision à faire au printemps 1920 : 1. les ajournés des classes 1918, 1919 et 1920, viaités en septembre 1918, qui, aux termes de la loi, doivent faire, s'ils sent reconnus bons pour le service, les premiers, un an, les seconds deux ans, les troisièmes, trois ans de service.

vice, les premiers, un an, les seconds deux ans les troisièmes, trois ans de service.

2. Les jeunes gens de la classe 1920 qui n'ont ou être examinés en septembre 1918 par cas de orce majeure (dans les régions envalues et en disace-Lorraine), au total, 196 occ hommes au remier contingent, 80 occ hommes au second

printemps 2920 pull à 3 heures,

Incorporation et sursis

Le projet de loi (exposé des motife) prévoit ainsi l'appel de l'effectif total de 276,000 hom-

Le premier contingent sera appelé le plus tôt possible, en fait vers le 16 mars. Les étudients appartenant à ce contingent, qui préparent un examen ou un concours à subir en fin d'année, et les jeunes gens appartenant à ce contingent qui sont originaires des régions libérées et rési-dent actuellement à Paris, s'ils le demandent, seront appelés avec le deuxième contingent le

D'après la loi de recrutement du 21 mars 1905, modifiée par la loi du 7 août 1913, la classe 1920 devraif être appelée du 1er au 10 octobre 1920.

Le Gouvernement propose de l'appeler au mois de mars, parce qu'il estime que les pertes d'effectifs évaluées au chapitre premier lui enfeverment des le mois de mars, les moyens indispensables pour assurér l'exécution du Traite et la sécurité de la France. LES JEUNES GENS DES REGIONS LIBEREES

Après les déclarations du repporteur, M. FALZY, qui indique les raisons qui ont déterminée la Commission de l'Armée à appayer ce rojet, DEGUISE demande qu'un régime spécial soit institute en faveur des jeunes gens des

LE CONTRE-PROJET DE PAUL BONCOUR Paul BONGOUR dépose ensuite et défend avec caucoup d'éloquerce, un contre-projet dont oici les grandes lignes : Renvoi de la classe 1918 des l'incorporation

de la classe 1920;
Renvoi de la classe 1919, six mois après l'incorporation de la classe 1920.
Pana BONCOUA nie la nécessité d'avoir en

Celle-ci fut coupée en morceaux Béziers, 25 février. — C'est à un kilomètre env ron de l'embouchure de l'Orb , v'a été faite gubre découverte, que nous avons signalée, une femme coupée en morceaux dont les frag-ents avaient été ficelés dans des sacs.

Les deux sacs découverts, et cel renfermaient les trontons de a victime, ont été abandonnés sur la fière du fleuve par les éaux au moment où l'inondation a pris fin.

Le premier sac renfermait la fête et le tronc de la jeune femme sectionné hauteur des hanches; dans le second se trivvait le bassin. Les jambes détachées du corps, ont dû être enfermées dans un troisième sac que l'on reclierche vaitement depuis deux jours. Ces derniers débris ont-ils été emportés jusqu'à la mer? Cest, fort possible.

Les premières constatations ont permis d'éta-

Cest fort possible.

Les premières constatations ont permis d'établir que la jeune fémérie à été stranglée à l'aide d'un lacet.

La victime, qui paraît âgée de vingt-cinq ans a les ongles soignés, ce qui semble indiquer qu'elle ne se livrait à aucun travail manuel.

Il semble résulter de cetté primière enquête que la victime, vraisemblablement une fille de moeurs légères, de Béziers, a été la victime d'une atroce vengeance.

Celle-là fut brûlée

Moulins, 25 fevrier. - Le château de Lys situé à deux kitomètres de Bressoiles, vient d'être le théâtre d'un crime. La temme du régis-seur, Mme Devoyon, cinquante-rois ens, a été lée par un inconnu qui, pour faire disparailre ule trace de son forfait, a tenté de brûler le

cadavre.

C'est dans la journée que le crime a été commis. M. Devoyon s'était rendu au concours agricolé de Moulins où sa femme devait le rejoindre.

« En tout cas, ne sois pas injust, avait-elle dit. i tu ne me retrouves pas à ton retour : je coucherni chez ma cousine. »
Lorsque M. Devoyon rentra de Moulins, vers

huit heures du soir, le château était vide, les domestiques s'étant rendus dans un bal voisin.

Le régisseur brisa un carreau, ouvrit la fénêtre et rentré chez lui, se mit à table et se couche sans autrement s'inquister de sa femme, qu'il crut couchée chez sa cousine, à Moulins. de lendemain matin, vers tept heures, les domestiques, rantrant du bal. rpercevaient une masse noirâtre sur une pelouse, s'une trentaine de mêtres du château; ils s'approchèrent : c'était une masse de cendres et d'os calc nés sur laquelle se détachait une tête de femme couverte de

Elirayes, les domestiques s'empressèrent de prévenir le régisseur, qui accou nt et dans les funèbres débris, reconnut les restes de sa femme. Dans l'après inidi, le parquet est rendu sur les lieux et a procédé à une première enquête. La tête de la victime portait les traces de deux

balles de revolver.

La victime a été croiton, fuée a l'endroit où son cadayre a été décorrert. L'assassin, pour faire disparaitre toute trace de son crime. l'a enduit d'un liquide inflamentable et y a mis le leut. Le corps entier n'a pas été consumé : la tête et les pieds de la pauvre femme ont été épargnés par les flammes. Le mobile du crime est inconnu : ce n'est certainement pas le vol.

Et, cette autre étouffée

Poris, 25 février. — Depuis vingt-huit ans habitait, au numéro 23 de la ue Voltaire, dans un appartement au troisième (tage, Mme veuve Aone Legrand, soixante-neul ans.

La pauvre femme souvent maisde, vivait chichement d'une petite rente, du produit de deux sous-locations et de quelques travaix de cou-

Malgre sa géne, elle jouait aux courses, ce qui faisait dire qu'elle avait les économies. Des voisins étant venus frapper à sa porte et n'ayant pas reçu de réponse préviment une locataire de la maison, Mme Lièvre, qui faisait menage. Celle dernière ouvrit la norte hier soir, ve s

Theures, et découvrit sa patronne, assise sur une chaise dans sa salle à manger, les mains et les jambes ligotées.

La pauvre vieille, qui ne donnait plus signe de vie, était morte, probablement étouffée à l'aide d'un tampon, car on retrouva des dépris d'ouate aux commissions des laures. Le vol deit diente aux commissures des levres. Le vol doit être le mobile du crime, car tout avait été bouleversé dans l'appartement et deux roffrets fracturés.

MM. Philippon, substitut lu procureur de la République, Leroy, juge d'instruction, et Gautier, commissaire de police, out procédé aux constatations.

Détail étrange : il v a trois semaines, une sexa-génaire a été tuée, rue Etienne-Marcel dans les memes circonstances elle pariant également aux courses et la ficelle qui enveloppait les jambes et les poignets est absolument la même qui a servi pour les denx victimes !

Comme M. De Max

Mile Chenal est sans chemise Autrefois, on faisait du tam-tam autour de vols de bijoux plus ou moins faux, commis au préjudice de comédiens, ce qui entre parenthè-ses leur faisait une réclame à laquelle ils n'étaient pas insensibles. Maintenant, la mode n'est plus aux bijoux

elle est aux chemises. L'autre jour, un artiste de passage à Nice. L'autre jour, un artiste de passage à Nice, M. de Max, se trouvait dépouillé d'une de ses « liqueites n. Elle valait, paraît-it, 700 francs, mais en ne sui jamuis en quel elle avait pu être fabriquées pour colter si cher. Mais voilà qu'il y a mieux aujourd'hui. Mile Marthe Chenal, de l'Opéra, fait assavoir qu'une domestique lui a « barboté » pour 15.000 francs de chemises fines.

L'histoire ne dit pas si Mile Chenal en est réduite à une simple « combinaison », muis on peut espérer qu'elle en à une à se mettre sur le dos.

lis n'ont pas change

BOCHES!

Londres. 25 fevrier. — On mande de Thorshaven (fles Fércé), au « Daily Telegraph ».

Un chelitier à vapeur allemand a aborde un bateau de pêche de Férce qui avait à bord que passagers se rendant en Suede , au moment de la collision le patron du bateau de pêche saufa à bord du chalutier aflemand qui chait sur le point de quiter le lieu de l'accident II dut forcer le timonier à mettre le cap sur la scène du naufrage afin de porter secours à l'é quipage et sur quelques passagers.

Cet incident nous rappelle, dit le journal, les mauvais traitements et les sentiments inhumains des équipages des sous-marins allemands.

Les " évades " de la classe 20 NGAGES POUR LA DUREE DE LA GUERRE LE SORT DE LEUR CLASSE

La lettre suivante a été adressée par Me le inistre de la Guerre à M. Paul Bersez, sena-ur du Nord.

J'at l'horneur de vous faire condaître que jeunes gens dont il s'agit avoient la faculté se faire renvoyer dans leurs foyers jusqu'à pel de la classe 1920 ou jusqu'à une date érieure à cet appel et correspondant au temps service della accompli mocorde à la classe 1920, m

Le Procès Calllaux

des femmes Sixième et dernier chapitre: Les voyages en Italia

L'audience est ouverte à 2 heures 30. L'affluence est toujours considérable.

M. BOURGEOIS commence l'interrogatoire qui M. BOURGEOIS commence l'interrogaloire qui porte sur les voyages en Italie et sur les relations de l'accusé avec Cavallini et Scarfoglio, directeurs du journal cerman phile « Mattino ».

M. CAILLAUX déclare avoir été trots fois en Italie en roison de l'étet de santé de sa femme. Le discours Bethmann-Holweg, que l'on prétendait inspiré par sa politique, est d'octobre, et les conversations reprochées à l'accusé en décembre.

décembre.

Cavallini lui fut présenté par le député francais Loustaloi. Il a déjeuné avec Caillaux et,
parlant de créer une banque franco-inifernée au
capital de 75 millions, M. Caillaux lui offitt
des conseils, mais déclara qu'il ne faisait jamais
d'affaires : il autorisa toutefois Cavallini à voir
Mme Caillaux et Cavallini présenta la marquise
de Ricci à Mme Caillaux.

d'affaires; il autorisa toutefois Cavalini à voir Mine Caillaux et Cavalini présenta la marquise de Ricci à Mine Caillaux.

L'ambassade de France n'a jamais prévenu qu'il s'agissait de gens arés. Elle prétendit que Caillaux avait été au Vatican, ce qui est faux. Quant à Scarfoglio, il voulait éviter la duerre à son pays, mais la guerre déclarée, il s'est engagé. Tous les hommes d'Etat Italiens l'estiment, un rapport du commandant Noblemaire l'atteste. A Naples, M. Caillaux a déjeuné avec Scarfoglio. On reproche à cé dernier d'être le mari de la germanophile Mathilde Serras, mais ils sont séparés depuis 20 ans de plus, le Mattino » n'a qu'une influence locale les dernières attaques de Scarfoglio avant sa mort ont été dirigées également contre M. Clemance de l'agenda, ou M. Martini a note les fulls et conversations de chaque jour. D'après un de ses passages, M. Caillaux a déclare me la France était épuisée, il faut faire une paix séparée imprédiale et éviter une armée anglaise trop forte en France.

" Je voulais préparer

la paix générale M. CALLAUX déclare couil n'a famais envi-sage une paix séparée, mais voulait préburer la poix générale, car, vers la lim de 1916, la France devenait la débitrice alors qu'avant elle France devenait la débitrice alors qu'avant elle ne pouvait vivre que par ses créances sur le monde entier. Il a voulu le bien de son purs et voulait rapprocher la France des pays voisins mais sans sortir du cadre de l'Entenie. La France et l'Italie réunies auraient eu de meilleures conditions de relevement. L'union monétaire des billets de banque aurait arrêté la crise du change condition par l'après. du change : c'était une réparation pour l'après-guerre. Martini a contoridu, cette pensée d'al-bance économique avec la pensée d'alliance po-

L'Agenda Martini

M. CALLAUX déclare que tout parlementaire et simple citoyen, au cours de la guerre opt parfois prononcé des paroles plus grayes que celles de l'agenda Martini. C'est Martini luia partie des dispositions dont il M. Caillaux étant fatigué, l'audience ést sus

m. Califaux etant faligué. l'audience ést suse pendue.

A la reprise de l'audience. M. CALLAIX indique que l'agenda Martini relate suriout des duestions économiques. Il n'a jamais parlé d'abandonner la Russie ni de se séparer de l'Angleterre. Il n'est pas anglophobe, mais voit d'abord l'intérêt de la France. Il voillait une offensive poussée à fond en 1917 mais tenaité compte des possibilités d'échec de cette offensive. Martini reconnaît que Califaux i'a barlé ni de la Roundaie, ni de la Serbié et que son langage était emprint du plus pur patriolisme. L'agenda n'a été écrit que sous la pression d'une campagne de presse et avec une volonté lointaine d'aller vite. M. Barrère prétend que M. Cailaux a été eu Vatican faire des offrest de paix et qu'il était en relations avec de paix et qu'il était en relations avec des plus ignobles calomnies et demande committemeation du rapport Barrère.

M. ROURGEOIS déclare due M. Persons cétat. meation du rapport Barrère.

M. BOURGEOIS déclare que M. Barrère serar entendu.

M. CAILLAUX répond qu'il ne confesie nas les services rendus par M. Barrère, mais le rapport de l'ambassadeur sur Caillaux est faux.

M. BOURGEOIS repelle que l'ambassadeur.

a parlé de l'émotion s vievée par la présend de M. Caillaux dans les milieux diplomatiques. Le Rubicon M. CAILLAUX déclare que les milieux diploy matiques n'étaient que l'écho de l'ambassade du France à Rome. M. CAILLAUX a rempli sont

France à Rome. M. CAILLAUX à remps sont devoir de Français.
Interrogé sur le document « Rubteon ». M. CAILLAUX déclare qu'il n'y à la qu'un projet non encore terminé et dont il ne peut accepter la responsabilité. D'ailleurs, on ne poursuit pass des journaux comme l' « Action Française ». I bien que dans le costre-fort de Florence en n'attendais frouvé de notes pareilles à celles de cet journal. M. CALLAUX etant tres fatigue, on ordonne le renvoi à demain. L'audience est levée à 17 heures 45.

La Guerre à la Vie Chère Grève des Mineurs dans le Borinant

De notre correspondant particulier! Une greve qui tend à devenir générale. Le conchérissement de la vie et du pain en sont les causes essentielles.

LES MILITANTS SONT DEBORDES

du pain en sont les causes essentielles.

Ce main, les prévistes se sont formée en colonnes et ont parcoura plusieurs communel
ils se sont rendus devant les character de la core à cesser la besogne. A Hornu, ils se sont
placés devant le trem électrique afin d'artêter
la circulation. Certains obvirers ont annonce
qu'ils allaient démonter le voie si le personnel
des transvers ne cesseu pas le travail. La gendarmerie est interverse à plusieurs reprises
on s'attend à une extension de la grève, fralgre
mie les mattents ouvriers voudraient voir reprendre le travail. Ils cont combattus nat les
éléments jeunes qui entrament it messe, à leur
suite.

mixte des mines dont se reunir alin de fixer un nouveau barême en lapoort avec l'augmentation générale du 600t de la vie qui atteint d'après les index du Ministère du Ravitaillement, 360 % des prix moyens de 1914.

AUX CONSEILS DE GUERRE MARTINAGE SUR LA SELLETTE

nage, le « roi du Tissu » roubliste s'expliquer sur ses antécédents depui de l'école jusqu'air jour de la déth guerre, ainsi que sur sa situation ou el friancière du 2 noti 1914. Des ma récuellis il résulte que Marlinage dans une certains aisance au début les situation toutefois mullement con

ervice legal qui serait | Il sera de nouvelle care un ventre de présence da sei deux défenseurs.